



Faire passer la contribution du secteur des mines et des carrières de 2% du PIB à fin 2011 à 4 % du PIB à fin 2020

#### PROJETS / PROGRAMMES

- Projet de refonte du cadre juridique du secteur minier avec pour objectif d'améliorer l'attractivité du secteur minier ivoirien à travers la réforme du Code minier, du code de l'environnement et du code général des impôts.
- Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO), avec pour objectifs, l'exploitation des gisements de fer et de nickel des Monts Gao, Klahoyo et Tia, la construction d'une ligne de chemin de fer San-pedro-Man, la réalisation d'un terminal minéralier au Port autonome de San Pedro et l'extension de l'énergie électrique aux mines de fer et de nickel.
- Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage (PNRO), avec pour objectifs, le démantèlement de tous les sites d'orpaillage clandestin, la formation des artisans miniers, la réhabilitation des sites impactés parl'orpaillage.
- Projet de construction du laboratoire national d'études minérales et d'analyses géologiques, avec pour objectif

- d'accompagner la réalisation de l'infrastructure géologique et de garantir l'autonomie de la Côte d'Ivoire en matière d'analyses minérales.
- Projet de réalisation de l'infrastructure géologique du territoire national, avec pour objectif la connaissance du sol, du sous-sol et du plateau continental de la Côte d'Ivoire.
- Projet de modernisation du système de Cadastre minier, avec pour objectif l'amélioration de la gouvernance du secteur minier.
- Projet d'élaboration du document de politique minière et de son plan d'actions stratégiques pour le cycle 2020-2025, avec pour objectif la mise en cohérence des initiatives de l'Etat dans le secteur minier.
- Projet d'élaboration du document de politique du contenu local et de son plan d'actions stratégiques pour le cycle 2020-2025, avec pour objectif l'accroissement de la part des nationaux dans lesactivités minières.

#### **CADRE NORMATIF**



Adoption d'un **nouveau Code minier** et ses textes d'applications, notamment :

- la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code minier :
- le décret n°2014-397 du 25 juin 2014 déterminant les modalités d'application de la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant Code minier ;
- l'arrêté n°139/PM/CAB du 31 mars 2014 portant création du cadre institutionnel du projet de rationalisation de l'orpaillage et déterminant ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

# Organisation de la gestion des substances explosives :

 Adoption du décret n°2016-11 du février 2016 portant régime juridiques des substances explosives.

# Lutte contre l'orpaillage clandestin, la répression des infractions au Code minier, l'accroissement des recettes publiques

• Adoption de l'arrêté n°004/MMG/CAB du 22 octobre 2018 portant création, attribution et fonctionnement de la Brigade de Répression des Infractions au Code Minier, en abrégé « BRICM ».



### RESSOURCES HUMAINES TECHNIQUES RECRUTÉES DE 2016 A 2020







ingénieurs des techniques des mines



Techniciens supérieurs des mines

## **RÉSULTATS / RÉALISATIONS**

#### **PRODUCTIONS**



#### LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE CLANDESTIN



2011 - 2020

667 sites d'orpaillage illicites démantelés



2016-2020

280 sites d'orpaillage illicites démantelés



2011 - 2020

139 personnes interpellées et déférées et 67 orpailleurs clandestins condamnés à de la prison ferme.



2015-2020

138 autorisations d'exploitation minière délivrées dont 92 du régime semi-industriel et 46 pour le régime artisanal;



194 personnes formées à l'exploitation minière à travers 6

chantiers-écoles